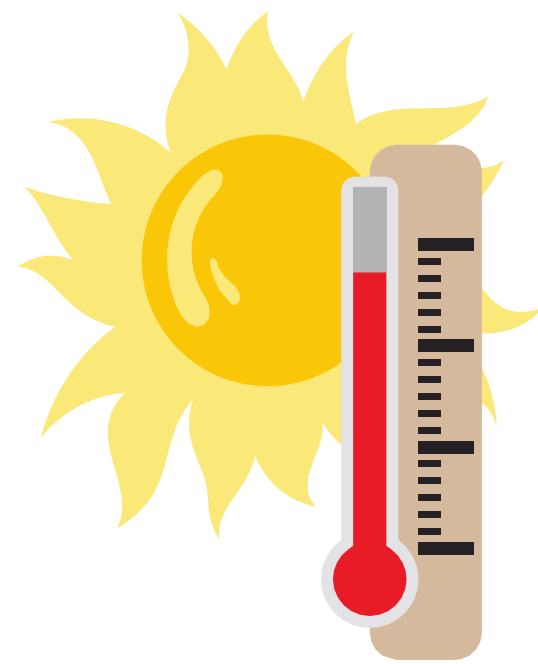


PRÉVENTION CANICULE



**Vous connaissez des personnes vulnérables ?
Vous vous sentez isolé (e) ?**

**Le registre communal a été prévu
pour veiller sur les plus fragiles
d'entre nous**



QUI EST CONCERNÉ ?

Personne âgée ou en situation de handicap

POURQUOI SE FAIRE CONNAITRE ?

**Pour permettre l'intervention ciblée des
services sanitaires et sociaux et assurer un
contact avec ces personnes en cas de
risques exceptionnels (canicule, grand froid,
épidémie...)**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez votre mairie **04.76.52.10.45 ou
remplissez le questionnaire en ligne sur
le site de la commune pour vous
faire connaître et intégrer le registre**



Soyons attentifs les uns aux autres



CPTS
GRÉSIVAUDAN